

FORMATION PREPARATOIRE & EXAMEN AIPR OPERATEUR

DURÉE DE LA FORMATION	7 heures sur 1 jour	NOMBRE MINI / MAXI	1 stagiaire / 10 stagiaires
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	A l'issue de la formation, vous serez capable de d'appliquer le contenu règlementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur, d'identifier les différents réseaux, d'adapter vos méthodes de travail aux risques identifiés, de travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux. Cette formation permet d'obtenir l'Autorisation d'Intervenir à Proximité d'un Réseau si réussite à l'examen, obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR Opérateur.		
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne chargée de conduire des engins à proximité de réseaux enterrés ou aériens ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT sous la direction de l'exécutant de travaux.		
PRÉREQUIS NÉCESSAIRES	Parler français (ou présence d'un traducteur) Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet. Durée impartie pour répondre à la totalité des 30 questions : 60 min (1 H) <i>Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.</i>		
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	PREPARATION A L'AIPR OPERATEUR : • Accidentologie et risques liés à l'endommagement des réseaux • Les mesures de prévention : la règle des 4A. • Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident • La réglementation, les acteurs et leurs rôles • Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) • Les connaissances générales métier • La cartographie, le marquage-piquetage • Le déroulement d'un chantier EXAMEN : • Le QCM opérateur se compose de 30 questions. • Aucune question n'est éliminatoire. • Chaque question comporte une seule réponse. 10% des questions sont prioritaires, certaines réponses sont soumises à un barème spécifique.		
ENCADREMENT	Encadrement du passage de l'examen par une personne formée en prévention & expérimentée dans le domaine		
TECHNIQUES	Les épreuves d'examen se déroulent sur un ordinateur / tablette connecté à la plateforme QCM du Ministère de la transition écologique via Internet.		
EQUIPE PÉDAGOGIQUE	Formée en prévention & Expérimentée dans le domaine		
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	Cours théoriques – Études de cas – Exercices participatifs – Entraînement à l'examen sous forme de QCM		
OUTILS PÉDAGOGIQUES	Ordinateur & Vidéoprojecteur – Documents, Photos & Vidéos – Paperboard		

ÉQUIPEMENTS DES STAGIAIRES /	
MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION, D'APPRÉCIATION, D'ÉVALUATION, & DE SATISFACTION	Émargement des participants
	Préparation à l'examen par des questions, sous forme de QCM dynamiques issus des QCM de l'examen final opérateur.
	Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
	La délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 36 points sur 60 possibles.
	Le candidat doit répondre à la totalité des questions.
FORMATION CERTIFIANTE	Le barème des points est le suivant :
	Si vous cochez "Je ne sais pas" : 0 point
	Mauvaise réponse : -1 point
	Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points
	Bonne réponse : +2 points
NATURE DE L'ACTION	Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
	OUI – Remise d'une Attestation de compétences valable 5 ans, à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une AIPR Opérateur en cas de réussite. A la demande du candidat ayant échoué à l'examen ou de son employeur, le centre d'examen communique une attestation d'échec.
	Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences
	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO
TARIFS NOUS CONTACTER – 06 23 10 02 34 – contact@fpas.fr – www.fpas.fr	
EN CAS DE BESOIN / QUESTION F.P.A.S reste à votre disposition pour toute question éventuelle	

Pour les personnes en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage ou en cas de singularité, contactez Johanna BRANCHE (07 89 05 63 06) pour l'étude au cas par cas de l'aménagement et l'adaptation de la formation